

COUR SUPÉRIEURE
(Action collective)

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE HULL

N° : 550-06-000023-127

DATE : le **19 AVR. 2018**

SOUS LA PRÉSIDENTICE DE L'HONORABLE EVA PETRAS, juge en chef adjointe

SUZANNE BILODEAU
Requérante

c.
VILLE DE GATINEAU
Intimée

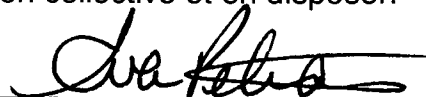
ORDONNANCE DE DÉSIGNATION
(Article 572 du *Code de procédure civile*)

[1] **CONSIDÉRANT** que ce dossier d'action collective a été confié à l'honorable juge Catherine Mandeville en gestion particulière;

[2] **CONSIDÉRANT** qu'il y a lieu de remplacer l'honorable juge Mandeville, en raison de ses nombreuses assignations à la Chambre criminelle;

POUR CES MOTIFS:

[3] **JE DÉSIGNE** l'honorable juge Stéphane Sansfaçon pour entendre toutes les procédures relatives à l'exercice de cette action collective et en disposer.


EVA PETRAS, juge en chef adjointe

Me James Reza Nazem
Avocats de la requérante

Me Vincent Rochette
NORTON ROSE FULBRIGHT
Avocats de l'intimée